

## Une fiche d'un « cahier de réussites » peut -elle avoir sa place dans un « carnet de suivi » ?

L' exemplaire d'un « cahier de réussites » d'une de vos collègues du département.



Dans ce cahier en référence aux programmes 2008, après la description du domaine de compétence nous retrouvons les niveaux de compétences avec la datation.

L'enfant dont le cahier est présenté ci-dessous anonymement a réussi à placer les abaqes sur les tiges puis il les a triées par couleur. Nous voyons donc bien ce qu'il a réussi à faire le 3 octobre .

### Une fiche comme celle-ci peut -elle avoir sa place dans un carnet de suivi ?

Il faut se poser les questions suivantes :

Y a-t-il bien une progressivité entre les niveaux ? le niveau 3 est-il supérieur au niveau 2 ?

⇒ Il faut s'appuyer sur la programmation établie en équipe à partir des indicateurs d'observation dans les différentes étapes de la scolarité à l'école maternelle.

Est-il envisageable d'être exhaustif compte tenu du nombre de domaine d'apprentissages à évaluer ?

⇒ Non, il faut faire des choix mais quel choix ?

**Est-ce que la centration sur un matériel (abaques) ou un objet est envisageable compte tenu de tous les objets ou matériel dans les classes ?**

Dans la perspective du carnet de suivi il s'agit de centrer son observation sur le suivi de l'enfant. L'observation portera sur l'activité qui permet de développer la compétence.